



COMMUNIQUE DE PRESSE du 24 septembre 2014

Retrait du projet de loi sur l'avortement en Espagne : une première victoire

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes exprime sa vive satisfaction devant la décision du Premier Ministre espagnol Mariano RAJOY de retirer le projet de loi qui visait à revenir 30 ans en arrière en interdisant l'avortement, sauf après un viol ou en cas de danger pour la femme. Ce projet aurait privé les femmes espagnoles de leur liberté de décision, de la maîtrise de leur procréation, et de leur droit à disposer de leur corps.

Nous nous félicitons de ce que le gouvernement espagnol ait donné acte de l'impressionnante **mobilisation des femmes et des mouvements féministes en Espagne, appuyée et relayée par une large solidarité en France, en Europe et dans le reste du monde. Le HCEfh avait exprimé son opposition à ce projet de loi et sa solidarité avec les femmes et féministes espagnoles** en participant à Madrid et Paris aux mobilisations du 2 février dernier, et en publiant le 5 mars dernier une tribune franco-espagnole dans le journal Le Monde.

Bien que cette étape constitue une réelle victoire pour les femmes, la menace d'un retour en arrière n'est pas définitivement levée. Le gouvernement espagnol a en effet annoncé son souhait d'approfondir la réflexion pour faire accepter une réforme. En particulier, l'accès des mineures à l'IVG pourrait être conditionné à l'autorisation de leurs parents. Le HCEfh suivra les évolutions avec une grande vigilance et prendra toute sa part si les inquiétudes devaient se confirmer.

L'actualité espagnole révèle, une nouvelle fois, l'importance de la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs pour toutes les femmes. C'est l'un des enjeux de la session spéciale de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire +20) qui s'est déroulée à New-York lundi dernier. Nombre de pays, au premier rang desquels la France - par la voix de sa Secrétaire d'Etat aux Droits des femmes Pascale BOISTARD -, y ont ainsi réaffirmé leur volonté de **voir universellement reconnu le droit à l'avortement dans des conditions sécurisées.**

Contact : Claire Guiraud - Responsable des études et de la communication
06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - claire.guiraud@pm.gouv.fr

Le HCEfh a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres. Le HCEfh a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de recommandations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.